

Charenton *magazine*

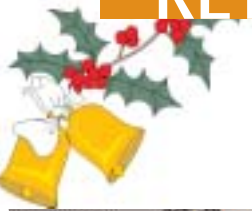
N° 84 - décembre 02 / janvier 03

A group of seven children are standing in front of a large, decorated Christmas tree. The tree is adorned with lights and ornaments. To the left, there is a wooden cabin with a gabled roof, also decorated with lights. The scene is set outdoors, likely in a park or a public square, with a paved ground. The children are dressed in winter clothing, including jackets and sweaters. The overall atmosphere is festive and celebratory.

Joyeuses Fêtes
à Charenton !

RÉTROSPECTIVE

Quelques temps forts de l'année 2002



La rénovation de l'école **Aristide Briand** est terminée après de longs mois de travaux, offrant ainsi aux élèves et aux enseignants un équipement moderne et spacieux.



La piste d'athlétisme de l'île **Martinet** a été inaugurée le 25 mai 2002 en présence de Stéphane Diagana, recordman d'Europe du 400m haies et parrain de cet équipement municipal, utilisé par les enfants des écoles et les athlètes de l'Azur Olympique et du CAP Charenton.



Le parc de **Conflans**, véritable poumon vert de 15 000 m² implanté au cœur du quartier Pasteur, est un lieu de détente et de loisirs pour les enfants et les familles.



Inaugurée le 25 avril 2002, la **Maison des Associations Maurice Brouquier** offre aux associations des locaux modernes et polyvalents.



La nouvelle ligne de bus **109** et le prolongement de la ligne **111**. Deux moyens de transport supplémentaires pour rejoindre Paris et un accès direct à la ligne 14 de Météor pour les quartiers Bercy et Valmy notamment.



Le 15 septembre 2002, Charenton a vécu son 1^{er} **Forum des Associations**, au marché couvert. Vitrine du monde associatif, il a permis à de nombreux Charentonnais d'aller à la rencontre des associations sportives, culturelles, sociales.

Des **logements sociaux** de qualité. Inaugurées le 21 septembre 2002 en présence du Préfet du Val-de-Marne, les résidences Efidis et Batigère s'intègrent parfaitement dans l'environnement du quartier Pasteur.



Et aussi... l'ouverture du site Internet
l'extension du Collège La Cerisaie
le Théâtre des 2 Rives
le début des chantiers de reconstruction de la maternelle de Conflans et de la crèche des Bordeaux



Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

La période des fêtes est là, avec son cortège d'espérances, de bonnes résolutions, de joies familiales et entre amis.

Charenton illumine ses rues et ses quartiers pour Noël et la Saint-Sylvestre. Cette période est également pour chacun d'entre nous l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de tracer les grandes perspectives de l'année à venir.

Incontestablement, les Charentonnais garderont en mémoire cette année 2002 qui vit l'ouverture du Théâtre des 2 Rives, avec une saison culturelle de qualité qui attire déjà beaucoup de monde.

2003 sera importante pour notre ville pour de multiples raisons :

En effet, l'année nouvelle qui s'annonce sera placée sous le signe de l'amélioration et de l'extension du patrimoine communal afin de faire face à la croissance démographique de Charenton : les reconstructions de l'école maternelle de Conflans et celle de la crèche des Bordeaux illustrent la volonté de la municipalité d'anticiper les besoins d'une population toujours en attente de prestations municipales accrues.

2003 verra également l'ouverture en septembre du siège social du Crédit Foncier de France qui renforce Charenton sur le plan économique, avec toutes les conséquences que cela aura en terme d'emplois et de recettes fiscales pour la ville.

Enfin, cette année 2003 devrait me donner de nombreuses occasions d'aller à votre rencontre lors des réunions de quartiers et activités festives organisées par la ville pour favoriser le dialogue et la convivialité à Charenton.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion d'associer plus étroitement les personnes isolées ou malades aux moments de réjouissances et d'amitié, afin de marquer sa solidarité à l'égard des Charentonnais en situation difficile.

Je vous invite à participer nombreux à la réception des vœux offerte par la ville le 10 janvier 2003 à l'Espace Nelson Paillou.

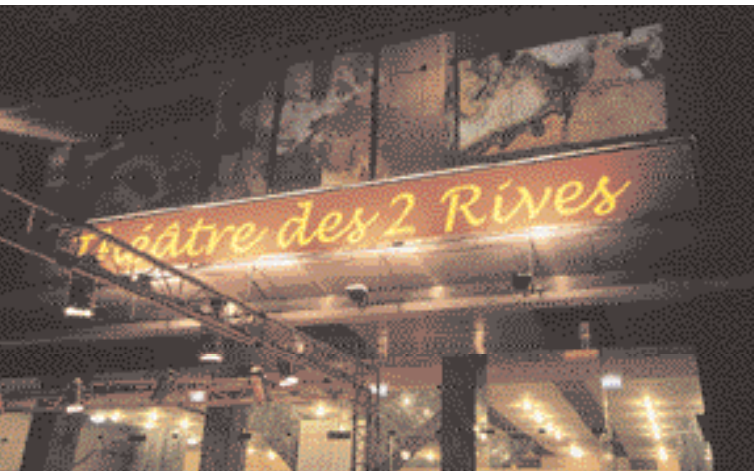
*Au nom de la Municipalité, je vous
salue d'excellentes fêtes de fin d'année, placées
sous le signe du partage, de la famille et de la joie*

Votre Maire,
Jean-Marie Brétillon

Conseiller Général du Val-de-Marne
Député suppléant



Jean Piat a inauguré



La façade du T2R

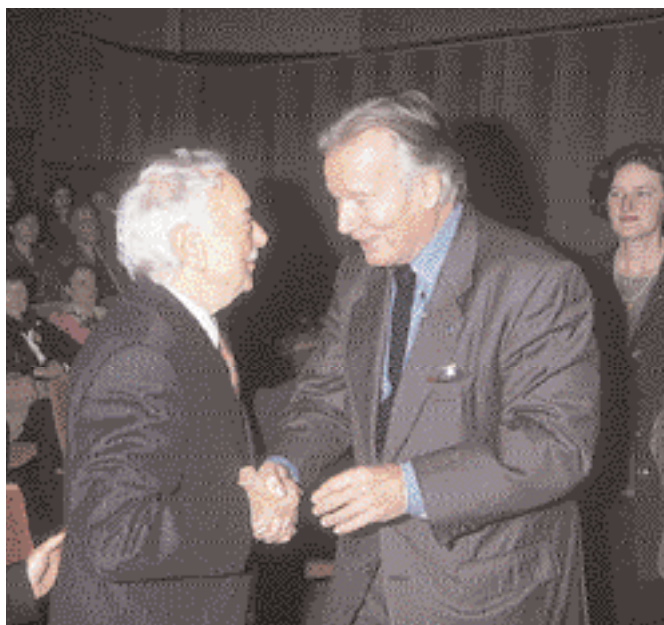
Vendredi 15 et samedi 16 novembre, le après 15 mois de travaux. Le nouveau Maire, Jean-Marie Brétillon, Valérie Bourcier municipales déléguées à la vie culturelle, politiques, de professionnels du spectacle

Ce n'est pas tous les jours qu'une nouvelle scène voit le jour en région parisienne ! Le Théâtre des 2 Rives s'honore d'avoir comme parrain Jean Piat, une personnalité aussi unanimement appréciée, l'interprète des plus grands textes français, Président des Molières 2002, grand serviteur de la langue française et du théâtre.

A peine avait-il terminé de jouer sa pièce « Prof ! » au théâtre de la Gaité Montparnasse, Jean Piat a rejoint le Théâtre des 2 Rives où une salle comble lui a réservé un accueil chaleureux. Il a ensuite dévoilé la plaque inaugurale du théâtre et récité pour les spectateurs sous le charme, de magnifiques vers de Guitry.

...ace au spectacle ! Saluons particulièrement ...ante prestation de « l'homme du monde » Calixte de Nigremont et surtout celle de Fabrice ...y qui a enchanté la salle par sa virtuosité au ...no.

...ns la salle, on pouvait remarquer la présen- ...'artistes de talents comme Jean-Pierre Castaldi ...aurice Chevit, Molière 2002 du meilleur ...édien dans un second rôle et Charentonnais ...is 36 ans!



Après la cérémonie des Molières 2002, Maurice Chevit et Jean Piat ont eu plaisir à se retrouver au Théâtre des 2 Rives.



Jean Piat déclamant du Guitry



le Théâtre des 2 Rives

rideau s'est levé au Théâtre des 2 Rives théâtre de la ville a été inauguré par le maire et Marie-Hélène Magne, Conseillères en présence de nombreuses personnalités et de Charentonnais.

Dans son allocution, le maire de Charenton a salué la participation exemplaire des nombreux partenaires qui ont contribué à la réussite de cette rénovation de grande qualité technique et esthétique, qui n'aurait pas été possible sans le concours financier de la Région Ile-de-France. Il a également rendu un hommage appuyé à « *l'architecte Jacques Tourane et à l'ensemble des entreprises et des services municipaux qui ont travaillé sans relâche pour que soit livré dans les temps le Théâtre des 2 Rives* ».

Samedi 16 novembre, à l'occasion d'une journée portes ouvertes, des centaines de Charentonnais ont découvert leur nouveau théâtre ainsi que la programmation riche et diverse de la saison culturelle 2002/2003.

Avec une scène plus vaste, une grande salle de 547 places, des équipements scéniques et acoustiques de tout premier ordre, le Théâtre des 2 Rives peut désormais recevoir le public dans de meilleures conditions de confort, de visibilité et d'écoute. Pour les compagnies théâtrales, les artistes et les professionnels, il peut légitimement être considéré comme l'une des plus belles salles de l'Est parisien.

Dès le 24 novembre, pour l'ouverture de saison avec *Panique au Plaza*, le Théâtre des 2 Rives a fait salle comble. Des centaines de Charentonnais se sont régalés de ce vaudeville délirant avec Martin Lamotte et Eric Métayer.

Les élèves du Conservatoire de Musique André Navarra ont contribué à l'animation musicale de la soirée.



Jean-Marie Brétillon et Jean Piat, Parrain du T2R, ont dévoilé la plaque inaugurale en présence de Valérie Bourcier et Marie-Hélène Magne, conseillères municipales déléguées à la vie culturelle et du Député Michel Herbillon.

Applaudissements nourris et nombreux rappels du public pour Fabrice Eulry, virtuose du piano.



Samedi 16 novembre, des animations étaient organisées à l'occasion des portes ouvertes. Ici, le ballet des jeunes élèves de l'Académie de Danse de Charenton.



EN BREF

▶ VACANCES DE PRINTEMPS : PENSEZ À RÉSERVER !

Pour les vacances de printemps 2003, quatre séjours sont proposés par le service Enfance :

- Pour les 5/8 ans : « Les Mésangères » (Sarthe). Découverte de l'équitation et de la ferme, du 7 au 11 avril 2003
- Pour les 6/13 ans : Equitation dans la Nièvre, du 6 au 13 avril 2003
- Pour les 8/13 ans : Sports mécaniques sur circuit privé avec des éducateurs diplômés d'Etat (Moto, Quad) et visite au Futuroscope, du 6 au 12 avril 2003
- Pour les 8/12 ans : un séjour qui s'adresse aux passionnés d'informatique (multimédia, vidéo) et visite au Futuroscope, du 6 au 12 ou du 13 au 19 avril 2003

Inscriptions du 20 janvier au 7 février 2003, au Service Enfance - 16 rue de Sully, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Fermeture le mardi après-midi. Permanence le vendredi 31 janvier 2003 jusqu'à 19 h.

Pour plus de renseignements :
Tél. : 01 46 76 47 75 ou
01 46 76 47 85
www.charentonlepont.fr

ATTENTION :
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

▶ RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2003

Les inscriptions des nouveaux élèves ont lieu jusqu'au 31 janvier 2003, en Mairie - Service Education 16, rue de Sully.

Se présenter avec les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou d'électricité)

Les admissions dans les écoles maternelles se feront dans la limite des places disponibles, après examen des demandes et en fonction de l'âge des enfants

Aménagement des rythmes scolaires

Débat ouvert au Théâtre des 2 Rives avec le Professeur Testu !



Le 21 novembre dernier, à l'invitation de la municipalité et des membres de la Commission de travail sur l'aménagement des rythmes scolaires, près de 300 personnes étaient réunies au Théâtre des 2 Rives, pour la conférence du Professeur Testu, chronobiologiste.

Avec humour et pertinence, il a présenté le résultat de ses travaux scientifiques

sur le rythme biologique de l'enfant et exposé les conséquences sur la journée scolaire.

S'il n'a pas tranché nettement sur l'intérêt pour l'enfant de l'école le mercredi par rapport au samedi, il a néanmoins vivement conforté la Commission dans ses objectifs prioritaires de réaménagement de la journée scolaire et dans son refus d'une semaine de 4 jours.

Les données statistiques, entrecoupées d'anecdotes, ont ensuite laissé place à un large débat entre l'auditoire et le Professeur Testu. Toutes les questions ont reçu une réponse précise et argumentée. Cette soirée riche en informations devrait permettre à chacun de se prononcer sur sa volonté de changement ou de statu-quo !

Les travaux du Professeur Testu sont disponibles sur le site Internet de la ville :

www.charentonlepont.fr - Rubrique : Education / Ecoles / Aménagement des Rythmes Scolaires.



Aliaj

Vacances de Noël

Un programme d'animations spécial fêtes a été concocté par l'ALIAJ pour les jeunes Charentonnais de 11 à 16 ans. Au programme, du 23 décembre 2002 au 4 janvier 2003 :

Patinoire, crêpes-partie de Noël,

football en salle, cinéma suivi d'un repas, jeux musicaux, tournois de ping-pong, jeux de société, baby foot, jeux d'énigmes et galettes des rois...

Inscriptions et renseignements :

Service animation au 01 45 18 32 64.

Charenton honore une centenaire

Mardi 26 novembre, la municipalité a fêté le centième anniversaire de Madame Elisabeth Duvivier.

Femme d'une grande vitalité, elle a gravi elle-même les marches de l'escalier d'honneur et a découvert avec enchantement la surprise que ses amis lui avaient préparée dans le plus grand secret. Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton lui a rendu hommage, en compagnie de plusieurs élus, échangeant des souvenirs communs et évoquant le Charenton d'hier et d'aujourd'hui. Madame Duvivier habite Charenton depuis 1926 et s'y est toujours plu. Sa joie de vivre fait le bonheur de ceux qui la côtoient. Son sourire, son énergie et sa vivacité d'esprit ont charmé toutes les personnes conviées à célébrer cet événement à ses côtés.

Elisabeth Duvivier entourée de Jean-Marie Brétilon, de Christiane Mayer, maire-adjoint chargé des affaires sociales, de Marie-Claude Desplanches, maire-adjoint chargé de la vie des seniors et de ses amis proches.

EN BREF

FERMETURE DES CRÈCHES

Du 23 au 27 décembre 2002 incluses seront fermées :

- crèche « bleu »
 - crèche Simone Dorlanne
 - haltes-garderies Paris et Bercy
- Resteront ouvertes :
- crèche Archevêché
 - crèche Victor Basch
 - crèche du Petit Château

Du 30 décembre 2002 au 3 janvier 2003 inclus, seront fermées :

- crèche Archevêché
- crèche Victor Basch
- crèche du Petit Château

Resteront ouvertes :

- crèche Simone Dorlanne
- crèche « bleu »
- haltes-garderies Paris et Bercy

Attention à la fermeture anticipée les veilles des fêtes (17 h 30 pour les crèches et 16 h pour les haltes-garderies)

- mardi 24 décembre pour les crèches Archevêché, Victor Basch et du Petit Château.
- mardi 31 décembre pour les crèches « bleu », Simone Dorlanne et les haltes-garderies Paris et Bercy

Solidarité

Nouveau, une prime de chauffage pour les adultes handicapés

La municipalité accorde une grande importance à l'action sociale en faveur des plus défavorisés. C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale attribue pour l'année 2003 aux Charentonnais retraités et aux adultes handicapés une prime variant de 59,60 € à 85,60 € selon les ressources.

Liste des pièces à fournir et dossier à retirer au Service Retraités, Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux jusqu'au 20 décembre 2002.

(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mardi après-midi).

Avec l'hiver, les restaurants du cœur ouvrent leurs portes aux plus démunis

Pour les villes de Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Charenton, la campagne d'hiver des « restos » du cœur a démarré le 9 décembre dernier et se poursuivra jusqu'au 28 mars 2003.

Les personnes nécessiteuses qui souhaitent bénéficier d'une aide alimentaire doivent se rapprocher de l'association de 9 h 30 à 12 h.

La ville de Charenton soutient les restaurants du Cœur et leur alloue une subvention annuelle de 4.269 €.

Restaurant du Cœur et relais du cœur - Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton : 163, avenue du Général Leclerc - 94700 Maisons-Alfort.

Tél. 01 43 96 38 30. (Métro : Stade)

JEU-CONCOURS DU SERVICE RETRAITÉS

A l'occasion de la 13^{ème} Semaine bleue 65 retraités ont participé au jeu-concours organisé par le Service Retraités et concocté par Christiane Roy-Camille, Docteur es Lettres. Les résultats ont été proclamés le 22 novembre dernier à l'Espace Médicis. De brillants sans-faute ont été réalisés, prouvant ainsi le sérieux avec lequel les retraités charentonnais ont répondu aux quarante questions de culture générale. Toutefois, c'est la question subsidiaire qui a départagé les nombreux gagnants dont les trois premiers sont Jacqueline Besse, Josette Aymard et Denise Fulchiron. Toutes nos félicitations !



Cérémonie du 11 novembre

Charenton et Saint-Maurice ont célébré ensemble le 84^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1914-1918 avec la plus grande solennité. Après une messe à l'Eglise Saint-Pierre « *Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres* », des cérémonies ont eu lieu aux monuments aux Morts des deux villes. En présence du Conseil municipal et des associations d'Anciens combattants, le maire, Jean-Marie Brétillon, a salué la mémoire des Charentonnais et de tous les jeunes Français tombés lors de la première guerre mondiale.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, cinq Charentonnais ont été décorés de la Croix du Combattant (messieurs Olivier Girard, conseiller municipal, René Richard, Robert Bozo,



Le beaujolais nouveau fêté à Charenton

Bien agréable initiative le jeudi 21 novembre de la part des commerçants de la rue de Paris semi-piétonne parmi lesquels « La Table d'Hôte », « la Favorita ». Ceux-ci avaient organisé une animation pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau qui a fait son entrée dans Charenton sur une carriole tirée par deux chevaux de trait bourguignons. A l'invitation de Christian Vallée, la confrérie de la marmite d'or ne pouvait pas manquer l'occasion de célébrer l'événement et de se joindre aux réjouissances !



Rencontre des Arts et de la Musique : honneur au Japon

Avec cette 6^{ème} édition, la ville de Charenton poursuivait sa découverte des cultures étrangères. Après le Danemark l'an passé, Charenton a vécu pendant cinq semaines à l'heure du Japon. Le vernissage de l'exposition d'Hideko Seki et le spectacle d'ouverture, associant théâtre, danse, masques et musique, se sont déroulés samedi 23 novembre au Théâtre des 2 Rives, en présence du Ministre Conseiller Nishioka, Directeur du Service culturel, représentant son Excellence Monsieur Hirabayashi, Ambassadeur du Japon en France. Afin de faire découvrir aux Charentonnais la culture millénaire du Japon, différentes animations étaient organisées par l'ensemble des équipements culturels de la ville.



Le pari de la propreté de nos rues

Entretenir et rénover nos rues, améliorer notre cadre de vie sont autant de soucis quotidiens de la municipalité, qui consacre une part importante de son budget à ces missions.



Les agents d'entretien de la voirie communale sillonnent quotidiennement les différents quartiers de la ville.

Dans le souci constant de garder notre ville propre, la municipalité a acquis depuis quelques semaines une nouvelle balayeuse-aspiratrice pour un montant de 101 000 €.

Avec le renforcement des équipes techniques affectées au nettoyage des rues et l'achat de cette machine compacte, maniable et silencieuse, la ville de Charenton veut faire le pari de la propreté, qui reste néanmoins l'affaire de tous.

Un cadre de vie amélioré

■ Aménagement paysager et nouvelle aire de jeux rue du Maréchal Juin

Après la création de la rue du Maréchal Juin, située entre la rue Victor Hugo et la rue de Conflans, il restait à réaliser l'aménagement paysager aux abords des nouvelles habitations et la création d'une aire de jeux pour les enfants du quartier. La municipalité a entrepris les travaux et conçu un aménagement approprié, composé d'un muret et d'une grille, en limite du domaine SNCF. Une aire de jeux sécurisée avec des revêtements de sol conformes à la réglementation en vigueur et agrémentée d'espaces verts est désormais accessible aux jeunes



Charentonnais. Cet aménagement particulièrement réussi offre aux enfants et aux familles un nouvel espace de loisirs près de chez eux. L'ensemble des travaux représente un coût global de 205 835 €.

■ Aménagement du parvis de l'école Pasteur

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Pasteur, la municipalité a réalisé une nouvelle voie devant l'école primaire, baptisée « rue Jean Moulin ». Située entre la rue Jean Pigeon et la rue Kennedy, elle dessert les habitations de ce nouveau

quartier inauguré en septembre dernier. La ville vient d'agrémenter le parvis sécurisé de l'école primaire Pasteur de cinq jardinières qui lui apportent une touche arborée. Cet aménagement environnemental a été entièrement pris en charge par le budget communal pour un montant de 46 000 €.



EN BREF

► CHARENTON EST TOTALEMENT CÂBLÉE

Notre commune est raccordée au câble par un réseau en fibre optique de dernière génération. L'objectif de la municipalité étant de relier les Charentonnais à un réseau moderne et performant et leur permettre ainsi de bénéficier d'une diversité de chaînes de télévision, d'une excellente qualité de réception de l'image et du son ainsi que d'un accès Internet haut débit et illimité.

Le câblage doit mettre fin aux paraboles et aux antennes indisciplinées qui gâchent le paysage. Une simple prise murale permet d'accéder à des services interactifs !

Charenton a choisi NC Numéricâble, l'un des leaders sur le marché. Il est désormais votre unique interlocuteur et est à votre disposition pour toutes informations au 0 810 10 10 10 (prix d'un appel local) ou sur www.ncnumericable.com

► SÉCURISATION DES TRANSPORTS DE FONDS

La ville de Charenton est dans l'obligation d'aménager des places de stationnement aux abords immédiats des banques, afin de permettre aux convoyeurs de fonds d'accéder aux établissements bancaires dans les meilleures conditions de sécurité, avec pour conséquence la réduction des places de stationnement devant les banques.



La féerie de Noël !!!

Les rues charentonnaises sont désormais parées de guirlandes lumineuses, les vitrines des commerçants présentent leurs plus belles décorations, les associations, les écoles ainsi que les équipements municipaux s'activent autour des derniers préparatifs... plus de doute, Noël approche !



Noël dans les écoles maternelles :

Conflans/Mairie : jeudi 19 décembre

Conflans/Briand : jeudi 19 décembre à 15 h 30

La Cerisaie : jeudi 19 décembre, spectacle musical suivi d'un goûter

Champs des Alouettes : vendredi 20 décembre, spectacle le matin et goûter l'après midi

Valmy maternelle : vendredi 20 décembre, goûter avec les parents

Quatre Vents : vendredi 20 décembre, spectacle le matin, chorale à 15 h suivi d'un goûter avec les parents.

Les commerçants de Charenton en fête

En cette période de festivités, tous les commerçants charentonnais vous souhaitent de joyeuses fêtes. Ils vous attendent nombreux pour vos repas de réveillon et vos cadeaux de fin d'année.

A noter pour vos achats de dernière minute, que le marché couvert sera ouvert exceptionnellement les mardis 24 et 31 décembre de 14 h 30 à 18 h.

Grande parade de Noël du Comité des fêtes

Samedi 14 décembre, le Père Noël est passé à Charenton, en carriole, tirée par deux ânes. A l'invitation du Comité des fêtes, il s'est déplacé dans les différents quartiers de la ville, distribuant friandises et chocolats aux petits et aux grands.



Le temps des enfants

Dans les écoles, l'heure est à l'effervescence car le Père Noël a un peu d'avance. Enfants et personnel enseignant ont préparé les décorations. Les crèches municipales, de leur côté, réservent des surprises aux enfants et à leurs familles avec des spectacles originaux. Les centres de loisirs se sont également mobilisés afin que les enfants participent à des activités autour des préparatifs de Noël.

Crèche du Petit Château : mercredi 18 décembre à 17 h à la crèche

Crèche Simone Dorlanne : jeudi 19 décembre à 15 h 30 à la crèche

Crèche Victor Basch : jeudi 19 décembre à 17 h à l'Espace Médicis

Crèche de l'Archevêché : jeudi 19 décembre à 17 h 30 à la crèche

Haltes-garderies : vendredi 20 décembre à 14 h 30 à l'Espace Médicis.

Le Noël des Seniors

A Charenton, Noël n'est pas réservé qu'aux enfants. Les retraités charentonnais ont également été gâtés, puisqu'un colis de Noël leur a été offert par l'Amicale du 3^{ème} âge, le 12 décembre, à l'Espace Médicis. L'occasion pour tous de se retrouver dans la bonne humeur.

Elus et membres du Centre Communal d'Action Sociale ont également eu le plaisir de remettre des chocolats aux Charentonnais âgés de plus de 65 ans. Quant aux résidents de la RPA, ils ont aussi fêté Noël dimanche 15 décembre. Après un spectacle au Théâtre des 2 Rives et un goûter à la résidence, ils sont tous partis en car, vers Paris pour admirer les illuminations des rues et des commerces de la capitale.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Pour démarrer l'an nouveau dans la joie et la bonne humeur, le Lions Club vous convie à sa soirée de la Saint-Sylvestre animée par « les Dolly Frenchies » mardi 31 décembre à 20 h 30 à l'Espace Médicis. Dîner gastronomique, cotillons, surprises et danses sur les rythmes des années « swing » vous mèneront jusqu'à l'aube du 1^{er} janvier 2003.

Prix par personne : 120 €

**Renseignements : M. Henri Saillant,
Lions Club de Charenton -
Tel. 01 43 68 57 09**





Voeux du Maire à la population

Le Maire et le Conseil municipal vous présenteront leurs vœux, vendredi 10 janvier 2003 à partir de 18 h 30 à l'Espace Nelson Paillou.



Le Comité des fêtes : 25 ans de bonne humeur et de convivialité

Le Comité des Fêtes de Charenton aujourd'hui présidé par Jean-Claude Lefèvre, a vu le jour en septembre 1977, à l'initiative de quelques bénévoles qui, soutenus par la municipalité, entendaient bien « chasser l'ennui » loin de leur ville.

Cherchant à doter Charenton d'une fête correspondant à son identité, ils eurent l'idée de créer la poule au pot en référence au bon roi Henri IV qui venait souvent dans notre ville se divertir en galante compagnie (selon la petite histoire). Ce fut immédiatement le succès qui ne s'est jamais démenti depuis, même si la fête organisée en octobre a changé plusieurs fois d'emplacement. Les vedettes populaires s'y sont succédées, de Michel Fugain à Serge Lama, sans oublier Adamo ou Sheila, pour la plus grande joie des 700 personnes qui se retrouvent chaque année pour danser et se divertir.

Un calendrier d'animations

Par la suite, diverses animations ont vu le jour, grâce à l'imagination des organisateurs et au soutien financier de la ville (70 584 € en 2002). A Charenton, chaque saison a sa fête :

- en mars, le loto permet de se réunir dans une ambiance chaleureuse.
- les feux de la Saint-Jean, organisés avec la ville voisine de Saint-Maurice, créés



il y a une dizaine d'années rassemblent au mois de juin un public familial toujours plus nombreux sur la Place Aristide Briand.

- les concerts apéritifs organisés dans les différents quartiers de la ville sont l'occasion de découvrir des groupes folkloriques européens.

- en septembre, la brocante aux jouets au Parc de Conflans donne l'occasion



aux enfants accompagnés de leurs parents, de se transformer en vendeurs d'un jour dans une ambiance festive et conviviale.

- en novembre, c'est le marché des saveurs et des produits du terroir qui permet à chacun de découvrir et d'apprécier la richesse et la diversité de nos produits régionaux.

- Enfin, en décembre, la distribution de chocolats effectuée par le Père Noël dans sa carriole, à travers les rues de la ville, est désormais attendue avec impatience par les plus jeunes, et même par les adultes!

Des projets, le Comité des Fêtes n'en manque pas et il vous réserve en 2003 de belles animations. Désormais quand vous croiserez les 13 bénévoles au costume bleu, pensez aux heures qu'ils passent sans compter pour contribuer, aux côtés de la ville, à l'animation de Charenton.



EN BREF

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES, VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2002

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, vous devez la demander. Vous avez jusqu'au 30 décembre pour le faire. Mais n'attendez pas le dernier moment !

Vous venez d'arriver sur Charenton

Les personnes installées sur la commune depuis janvier 2002 doivent s'inscrire sur les listes électorales de leur nouveau lieu de résidence.

Signalez votre changement d'adresse

Vous habitez Charenton depuis plusieurs années, mais vous avez simplement changé de logement ou de domicile au cours de l'année ? N'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse à la Direction des Affaires Générales de la Mairie.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité ou passeport
- un justificatif de domicile (quittance France Télécom ou EDF-GDF)
- pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge.

Contactez la Direction des Affaires Générales de la Mairie - 16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h.

Le Maire et les élus poursuivent le dialogue avec les Charentonnais grâce à cette page d'échanges et d'informations. Seuls les courriers où figurent les coordonnées de leurs auteurs seront pris en compte et publiés.

Rue de Paris

Monsieur le Maire,

Je vous ai écrit en vous envoyant une pétition qui demandait la suppression de l'antenne-relais pour téléphone portable installée juste en face de notre immeuble 172, rue de Paris, sans que nous n'en ayons été informés (...). Partout se créent des mouvements contre les antennes-relais dangereuses, je me permets donc de renouveler ma demande au nom de tous les habitants de mon immeuble.

Madame,

La question que vous soulevez n'est pas nouvelle et suscite effectivement depuis quelques temps des réactions d'hostilité et de crainte qui ne m'apparaissent pas justifiées.

Le rapport parlementaire « téléphonie mobile et santé » présenté tout récemment, apporte une réponse aux nombreux maires, associations de consommateurs ou de parents d'élèves qui ont formulé des craintes face au développement du

nombre d'antennes en précisant que « les études scientifiques montraient clairement que, s'il existe un risque sanitaire lié à la téléphonie mobile, celui-ci est faible et à trait aux téléphones portables et non aux antennes relais ».

En outre, un rapport de l'Office des Choix Technologiques nie les risques liés aux appareils ainsi qu'aux antennes. Les infrastructures de dernières générations seront composées d'antennes relais plus petites et moins puissantes en terme d'émission.

Comme vous le constatez, une réflexion et des études sont actuellement en cours sur ce sujet. Sans faits avérés et en l'absence d'une législation nationale ou européenne, je suis attentivement le dossier mais ne souhaite pas interdire l'installation d'antennes relais à Charenton, dans la mesure où une juridiction administrative a récemment annulé la décision d'un maire prise en ce sens au nom « du principe de précaution ».

Une intercommunalité reportée de quelques mois...

Depuis quelques mois, le Maire de Saint-Maurice Christian Cambon et moi préparions avec nos conseils municipaux respectifs la mise en œuvre d'une communauté de communes entre Charenton et Saint-Maurice. Pour des raisons juridiques, nous avons dû reporter cet important projet. En effet, une incohérence de la Loi de 1999 sur l'Intercommunalité interdit dans l'immédiat de transférer le traitement des ordures ménagères à la communauté de communes, alors que cela représentait près de 60 % de son budget.

C'est la raison pour laquelle, sur les conseils de la Préfecture, les deux villes de Charenton et Saint-Maurice ont décidé de différer l'officialisation de cette communauté jusqu'au jour où la compétence « déchets » pourra y être légalement intégrée. Nous profiterons bien sûr de ce délai supplémentaire pour étoffer sensiblement notre projet et vous le présenter dès lors qu'il aura été approuvé par le Préfet du Val-de-Marne.

Jean-Marie Brétilon



EN BREF

▶ UN NOUVEAU SERVICE : L'ACCUEIL DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la ville à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne, un service d'accueil des porteurs de projet de création d'entreprise est mis en place à la Direction de l'Economie et de l'Emploi.

Pour prendre rendez-vous, contacter Isabelle COLLET au 01.46.76.50.01

Pour en savoir plus :

www.charentonlepont.fr - pages « Entreprendre »

▶ OFFRES D'EMPLOI

Elles sont régulièrement mises à jour par la Direction de l'Economie et de l'Emploi et vous pouvez les consulter sur le site Internet de la ville :

www.charentonlepont.fr pages « vie économique et emploi ».

Service emploi - Sandrine WITZ

▶ INITIATION ET PERFECTIONNEMENT EN INFORMATIQUE

8 heures de cours sont proposées pour chaque module par session de 2 heures word - excel - access - powerpoint...

Service emploi - Monique LE HOUZEC

Direction de l'Economie et de l'Emploi

71-73, rue de Paris
Tél. 01.46.76.50.00

beatrice.robin@charentonlepont.fr

Votre élu chargé de l'économie et de l'emploi

patrick.segalat@charentonlepont.fr



Charenton, nouveau pôle bancaire de l'Est parisien

Charenton se développe quotidiennement et les initiatives prises par la municipalité pour renforcer l'attractivité de notre ville se concrétisent de façon significative, notamment avec l'installation en septembre 2003 du siège social du Crédit Foncier de France et le démarrage du chantier de construction du futur immeuble « Liberté 2 » de Natexis Banques Populaires.

Spécialiste du financement immobilier, le Crédit Foncier de France cherchait, en région parisienne, un site capable de répondre au besoin de regroupement de ses bureaux du boulevard des Capucines. Il trouve à Charenton, en bordure de Seine, un lieu idéal d'implantation avec 31 000 m² de bureaux haut de gamme.

■ Une nouvelle dynamique économique

Situé quai de Bercy, entre les deux ponts de Conflans, « Rives de Bercy » est un immeuble d'exception avec une façade de 115 m de long et une vue imprenable sur la Seine.

Cette opération d'aménagement, réalisée sur les anciens terrains Viniprix par la société COPRIM, intègre la création d'un passage public paysager de 7 mètres de large, reliant la rue de l'Arcade à l'avenue de la Liberté, ainsi qu'un jardin agrémentant l'ensemble du programme immobilier.

La municipalité se réjouit de l'arrivée en septembre 2003 des 1 200 collaborateurs du leader français de l'expertise financière, qui renforcera Charenton sur le plan économique.

Une autre grande institution financière poursuit son implantation à Charenton. Il s'agit de Natexis Banques Populaires, qui a choisi de renforcer sa présence sur la commune avec le projet « Liberté 2 », un ensemble immobilier de 50 000 m², situé entre l'avenue de la Liberté, la rue de l'Arcade, la rue de l'Entrepôt et les voies SNCF.

■ Un plan de circulation adapté

Anticipant l'achèvement des travaux quai des Carrières, le démarrage du chantier « Liberté 2 » et les éventuelles nuisances générées par une présence accrue de véhicules, le Maire de Charenton a organisé des réunions de travail avec les responsables de la Direction Départementale de l'Équipement et les services techniques de la ville, afin de mettre en place un plan de circulation adapté.

A sa demande, des travaux de sécurité pour les piétons et de fluidification de la circulation routière ont été entrepris par la DDE, sur le quai des Carrières et l'avenue de la Liberté.

Ces éléments ont été largement débattus avec les riverains, lors d'une réunion publique organisée le 12 décembre dernier à l'école Champs des Alouettes par Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, Jean-Pierre Cron, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, Patrick Ségalat, maire-adjoint chargé de la vie économique, en présence de responsables des entreprises concernées.



ncipales délibérations

Le Conseil municipal de Charenton s'est réuni le 22 novembre à l'Hôtel de Ville. Les élus ont délibéré sur une trentaine de points à l'ordre du jour. Nous vous présentons les principales décisions.

■ Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance commun avec la ville de Saint-Maurice

Les villes voisines de Charenton et de Saint-Maurice relevant de la même circonscription de sécurité publique, il a été décidé d'établir en commun un Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance (CLSPD), afin de coordonner dans un cadre territorial pertinent, les actions tendant à maîtriser la délinquance.

Présidé par le Maire de Charenton, le CLSPD sera composé d'élus désignés par les maires des deux communes, de représentants désignés par le Préfet, de représentants des professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux, ainsi que de représentants des associations oeuvrant dans le domaine de la prévention.

Vote à l'unanimité.

■ Lancement d'un appel d'offres pour la mise à disposition, l'enlèvement de bennes et le transport de déchets

Le Conseil municipal autorise le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la mise à disposition, l'enlèvement de bennes et le transport des déchets de travaux, de voirie, des déchets sauvages déposés par la population ainsi que des gros emballages des commerçants. Le marché sera passé pour les années 2003 et 2004 pour un montant estimé annuellement entre 25 400 € et 76 500 € H.T.

Vote à l'unanimité.

■ Aide à la demi-pension des élèves fréquentant le groupe scolaire Notre Dame des Missions Saint-Pierre

Depuis 1992, le groupe scolaire Notre Dame des Missions obtient une aide annuelle de la ville pour la demi-pen-

sion des élèves charentonnais scolarisés à l'école privée maternelle et primaire. Le Conseil municipal a voté l'augmentation de 1,8 % de l'aide accordée l'an passé à chaque élève, soit 55,88 € pour l'année scolaire 2002/2003.

Vote à l'unanimité.

■ Attribution d'une subvention complémentaire à l'association des aides ménagères

Afin d'assurer la continuité du service aux personnes âgées prises en charge par l'Association des aides ménagères de Charenton, le Conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention complémentaire de 25 600 € à l'association, afin de lui permettre de faire face au paiement de toutes les charges d'exploitation de l'année 2002. Le montant total de la subvention sera de 179 201 € en 2002.

Vote à l'unanimité.

■ Participation de Natexis Banques Populaires aux frais de fonctionnement des transports en commun de la ville

Afin d'assurer le développement économique de la commune et faciliter le déplacement des habitants, la ville de Charenton a mis en place une navette municipale gratuite et une desserte complémentaire avec la ligne 109 de la RATP, reliant Charenton/Bercy à Paris/Terroirs de France.

La ligne 109 étant largement fréquentée par les salariés de Natexis Banques Populaires et sa mise en place ayant dispensé l'entreprise de recourir à un service de transports en commun privé, la municipalité a signé une convention avec le groupe bancaire, afin de pérenniser cette ligne et d'assurer une partie de sa contribution par la société Natexis.

La participation financière annuelle de l'entreprise est fixée à 60 980 € TTC.

Vote à l'unanimité.

■ Attribution d'une subvention complémentaire au Comité de jumelage

La section Zichron Yaacov/Charenton a fêté en 2002, 20 années de liens d'amitié avec notre ville. Les nouveaux responsables de la section relancent les actions de jumelage. Afin de concrétiser leurs objectifs, le Conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention complémentaire de 3 900 € permettant de faire face aux frais occasionnés par les actions programmées cette année.

Vote à l'unanimité.

■ Convention entre la ville et le Comité d'entreprise de Computer Sciences Corporation (CSC) pour des cours de piano

Parmi les axes de développement de la politique culturelle de la ville figurent la volonté de toucher tous les publics et de mettre en œuvre un partenariat notamment avec les entreprises.

Le Conservatoire de musique s'inscrit dans cette démarche, en ouvrant des cours d'instrument aux adultes. C'est pourquoi, la ville autorise le Maire à signer une convention avec le Comité d'entreprise de la Computer Sciences Corporation pour l'organisation de cours de piano à l'attention de ses salariés, au Conservatoire de musique André Navarra. Le tarif du cours de piano par élève est fixé à 25 €.

Vote à l'unanimité.





L'histoire de nos rues

Nous avons la chance à Charenton de posséder un riche patrimoine architectural. En collaboration avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice présidée par Mademoiselle Jacqueline Gudin, Charenton Magazine vous propose de mieux connaître votre ville.



■ La rue Gabriel Péri

Cette voie est la plus ancienne rue de Charenton. Située dans le prolongement de la rue de la Mairie, elle se nommait autrefois « Chemin de Saint-Maur » et longeait le mur fortifié du bourg de Charenton (qui a été démoli dans les années 1730), avant d'aborder le territoire de Saint-Maurice et l'enceinte de la Maison

■ La rue de la Mairie

Autrefois, elle était la « ruelle Martinet » en raison de l'île Martinet, toute proche, où était en activité un moulin du même nom souvent cité dans des documents du 16^{ème} siècle. Elle longeait le mur de clôture du bourg de Charenton qui, du pont sur la Marne, avait gravi peu à peu la colline et son tracé d'alors est identique à celui d'aujourd'hui. Elle prit ensuite la dénomination de « Ruelle des Carrières » du fait de sa situa-

tion en limite de séparation entre le bourg de Charenton et le village des Carrières dominé par le domaine du « Séjour du Roi » qu'elle bordait à l'ouest. Au 14^{ème} siècle, le « Séjour du Roi » s'étendait du bord de la Marne à notre rue de Paris actuelle, occupant une grande partie de la colline. Reliant le quai des Carrières à la Mairie de Charenton, elle fut nommée en 1903, « rue de la Mairie ».



18, rue Gabriel Péri. Dessin gouaché réalisé par Mme Mougnot (Aude Sylve).

EN BREF

◆ L'HEURE DE LA NOUVELLE

Atmosphère chaleureuse à la bibliothèque municipale pour l'heure de la nouvelle, en présence de Valérie Bourcier, conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle. Le public a eu plaisir à rencontrer la grande nouvelliste canadienne Mavis Gallant (notre photo). La lecture de ses nouvelles par la comédienne Sandra Faure nous a fait apprécier les histoires subtiles, féroces et drôles qu'elle affectionne.



◆ STAGE DE VITRAIL DALLE DE VERRE : IL EST PRUDENT DE RÉSERVER !

Du lundi 10 février au samedi 15 février 2003

- 1^{er} jour : présentation de l'atelier et de la technique du vitrail, report du carton et calibrage.
 - 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} jour : choix des verres, coloration, taille, masticage et préparation de la résine.
 - 5^{ème} jour : préparation du lit de sable, mise en place et collage.
 - 6^{ème} jour : démastiquage et nettoyage.
- Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Prix : 438 €
Inscriptions et renseignements : Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages, 87 bis, rue du Petit Château. Tél : 01 46 76 66 06.

◆ ON A AIMÉ...

Le disque « Sonates pour violoncelle et piano » de Johann Sebastian Bach par deux professeurs du Conservatoire.

Les trois partitions, sonates dite d'église en sol majeur, en ré majeur et en sol mineur, écrites pour violoncelle et piano, sont une commande du prince mélomane Léopold d'Anhalt à J.S. Bach, alors maître de concert à Cöthen.

Sur ce disque, elles sont interprétées par la pianiste polonaise Ludmila Jankowska et par Paul Julien, une valeur sûre du violoncelle, formant un duo musical admirable de sensibilité, raffiné et subtil. Ces deux interprètes sont tous deux professeurs de musique au Conservatoire André Navarra. Une bonne idée cadeau pour les fêtes de fin d'année !



Charenton et Borgo Val Di Taro renforcent leurs liens



Depuis leur élection respective en 2001, les maires de Charenton et de Borgo Val Di Taro ne s'étaient pas officiellement rencontrés. C'est pourquoi, fin octobre, une délégation emmenée par le Maire, Jean-Marie Brétilion, Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint et Lidia Mantovani, Présidente du Comité de Jumelage Italie, ont rendu visite à notre ville jumelée.

Ils ont reçu un accueil des plus chaleureux du Maire Salvatore Oppo et de tous les habitants, dans une ville joliment pavoisée aux couleurs françaises. Cette rencontre a permis de renforcer

cette belle amitié qui unit les deux villes et de mettre en place de nouvelles actions, notamment des échanges scolaires avec hébergement dans les familles et des échanges économiques. Jean-Marie Brétilion a invité son homologue italien à lui rendre visite à Charenton dès l'an prochain.

Les 9 et 10 novembre, Maurice Pétranca, Maire-Adjoint, a représenté Charenton à Traversetolo, dans le cadre d'un Congrès sur les jumelages réunissant toutes les villes françaises jumelées aux communes de la Province de Parme. Charenton a été particulièrement mis à l'honneur, étant la seule ville présente à enseigner l'italien au collège. En effet, après deux années d'efforts du Comité et avec le soutien de la municipalité, l'italien est désormais enseigné au Collège de La Cerisaie. En octobre, 14 jeunes italiens accompagnés d'Ernesto Ferri, Maire-adjoint de Borgo Val Di Taro, de



leurs professeurs et de madame Ornella De Nes, représentante des parents d'élèves ont été reçus au collège de La Cerisaie.

Anniversaire de la Croix Rouge

110 ans au service des Charentonnais



Samedi 26 octobre, la délégation de Charenton/Saint-Maurice de la Croix-Rouge présidée par Françoise Charrier a célébré son 110^e anniversaire en présence de Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée des affaires sociales, de Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice et du Professeur Gentilini, Président National de la Croix Rouge Française et de Franck Lanore, Président départemental. A cette occasion, Françoise Charrier a rappelé le caractère pionnier de Charenton qui a bénéficié dès 1892 de la présence d'un Comité des « Dames de France », alors présidé par Madame Bary-Rohré.

Dès 1929, la Croix-Rouge fonde la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui accueille encore aujourd'hui 400 enfants par mois. Elle est restée fidèle à ses activités de secourisme, en formant des volontaires aux gestes qui sauvent et en assurant une permanence chez les pompiers un samedi par mois, prenant en charge un appel sur quatre. Les secouristes peuvent ainsi s'y aguerir aux situations les plus délicates.

La Croix-Rouge a intensifié son action humanitaire ces dernières années, gérant un dépôt de vêtements pour enfants et assurant la distribution de colis alimentaires, en lien avec les assistantes sociales

de la ville qui lui indiquent les familles les plus nécessiteuses. C'est la collecte de la banque alimentaire qui lui permet d'aider ainsi ceux qui en ont le plus besoin.

Les 30 bénévoles de la Croix-Rouge qui ont été félicités et récompensés avaient bien mérité ce coup de chapeau pour leur dévouement quotidien !

Croix-Rouge Française - 1 bis, place Bobillot. Tel : 01 48 93 77 00. Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 10 h à 12 h. Ouverture du vestiaire les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14 h à 16 h.

Trophées du sport : quel palmarès !



Le mercredi 20 novembre, à l'espace Médecis, Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton a procédé à la remise des trophées du sport en compagnie de Daniel Blanchard, Maire-Adjoint chargé des sports, devant une assistance nombreuse.

Cette soirée a permis de féliciter les équipes et les individualités qui se sont illustrées tout au long de l'année. Particulièrement mis à l'honneur par le trophée du fair-play, Marc Anfreville de l'Azur Olympique, pour son engagement constant envers les athlètes et sa persévérance qui furent en partie à l'origine du projet de la piste

d'athlétisme de l'île Martinet et Firmin Solanes du Cercle de Nageurs de la Marne, infatigable dirigeant de terrain et homme de cœur qui coordonne le Téléthon.

En point d'orgue de cette soirée, Eric Ledos, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports a remis la médaille d'or de la jeunesse et des sports à Pierre Cheng-Sao de l'Académie de Boxes de Charenton pour ses actions innombrables en faveur de la boxe en Ile-de-France. Ses élèves de tous âges étaient venus nombreux pour lui témoigner leur sympathie.

Danse

Les 13 et 20 octobre, Alison Baumann et Mathilde Vicat, de l'Académie de Danse de Charenton, présentaient au Théâtre impérial de Compiègne, une chorégraphie de leur professeur Jean-Hugues Tanto.

« *Dinorah ou le Pardon de Ploërmel* », un mélange harmonieux de danse contemporaine et de danse classique, allié au style poétique propre au chorégraphe et Directeur de l'Académie de Danse de Charenton, ont donné à cet opéra de Meyerbeer de vibrants accents de modernité.

Depuis trois ans qu'il poursuit l'enseignement de la danse classique à la

Photo: © Georges MANSART



suite de Jacqueline Berger-Fouquet, cet ancien danseur professionnel de l'Opéra de Paris constate des progrès significatifs chez tous les jeunes élèves. « *Leur travail est plus structuré, plus clair !* » s'enthousiasme-t-il.

D'ici quelques années, Jean-Hugues Tanto souhaiterait faire reconnaître l'Académie de Danse de Charenton par les professionnels. Afin d'y parvenir, il s'investit sans relâche pour faire progresser le niveau de ses élèves et se félicite d'être bien soutenu. « *Tout ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide de nombreuses personnes et particulièrement des trois membres de l'Association « Académie de Danse de Charenton », mesdames Durquet, Colombier et Bruge Amsel, sans oublier Daniel Blanchard, maire-adjoint chargé des sports et Jacques Levasseur.* »

En attendant de revoir ce spectacle au Théâtre Impérial de Compiègne en mars 2004, vous pourrez apprécier le spectacle en DVD (sortie prévue en février 2003).

Fair Play

Azur Olympique : Marc Anfreville
CNMC Natation / Water-Polo : Firmin S

Trophées du sport

Azur Olympique : Charlotte Le Flour et Gilles Olry
Amicale Bouliste Charenton/Saint-Maurice : Bruno Gissingier
Taekwondo Club du Dragon : Brice Denex
Association du Lotus Viet Vo Dao : Laura Bert, Loïc Drugeault, Bruno Marques, Edgar Tavier, Hop Anh Tran, Rodolphe Yeum, Mehdi Mokkedem.

CNMC Volley-Ball :

Equipe Junior masculine 2001/2002 : Lorenzo Antognoli, Alex Chor, Matthieu Debled, Arthur Enard, Benjamin Pataut, Sylvain Ravel, François Moleslas (Capitaine), Olivier Manent (Entraîneur).

Saint-Charles Charenton Basket-Ball :

Equipe minimes garçons : Elliott Brunet, Thomas Cohen, Kenneth Doe, Nicolas Dos Santos, Yann Eleore, Raphaël Massoud, Adrien Raux, Emmanuel Soares, Grégoire Caruhel (entraîneur), Karim Boubekri (assistant).

Azur Olympique Charenton :

Equipe Benjaminins : Karim Ait- Mekourta, Maxime Desplat, Mickaël Salomon, Magdy Wally.

Diplômes de Félicitations

CAP Charenton : Equipe des 15 ans B

Amicale Bouliste Charenton Saint-Maurice : René Gauvin, Trésorier

Saint-Charles Charenton Gymnastique Détente : Paulette Nollet, Vice-Présidente

Rugby Charenton/Maisons-Alfort/Saint-Maurice : Michel Vienne, Secrétaire Général

Rugby Charenton Maisons-Alfort Saint-Maurice : Equipe Seniors I

Association du Lotus Viet Vo Dao : Ilan Guez, Xavier Halpine, Gabriel Meyneiel.

Marathon de New York : Charenton y était !

Le marathon de New York fait toujours rêver et reste la référence des athlètes de tous niveaux. Les Foulées des communaux de Charenton avaient décidé cette année d'y participer. Le Maire, Jean-Marie Brétillon (qui l'avait déjà couru en 1984) et Marie-Hélène Rougeron, conseillère municipale se sont joints à eux afin de participer à cette belle aventure, chacun à ses propres frais. La température inférieure à 3 degrés n'a pas découragé nos marathoniens. Chacun a couru à son rythme, allant au-delà de ses souffrances pour atteindre son objectif, parcourir les 42,195 km dans une fourchette de temps allant de 3 h 30 à 4 h 30. La satisfaction d'avoir terminé était la plus belle des récompenses et leur a fait oublier leur fatigue pourtant renforcée par les six heures de décalage horaire du retour ! Un souvenir qui comptera dans leur vie de sportif !





Les élus du groupe « Charenton-Demain »

Charenton parmi les deux villes du Val-de-Marne à avoir un service social municipal !

La municipalité accorde une grande importance à l'action sociale en faveur des plus défavorisés. Ainsi, et contrairement à ce qui se passe dans 45 autres communes du département, toutes tendances politiques confondues, **la ville de Charenton a fait le choix de maintenir un service social municipal** - et non départemental - **qui développe une action « généraliste » sur l'ensemble de la commune.**

Composé de **cinq assistantes sociales** associées à un quartier de Charenton, d'une assistante sociale spécialisée dans le suivi des bénéficiaires du RMI, d'une secrétaire et d'une chef de service, cette structure municipale a mis en place une **gestion personnalisée** adaptée à chaque situation. Les assistantes sociales de la ville recherchent, avec les personnes concernées, **des solutions pour chaque type de problèmes** tels que, rupture d'hébergement, expulsion locative, coupure d'électricité, surendettement, etc...

Le Maire, Jean-Marie Brétilon et l'adjointe au Maire chargée de l'action sociale, Christiane Mayer, ont souhaité que l'accompagnement social se décline à **tous les niveaux éducatifs, familiaux, économiques ou protection de l'enfance** afin que toute situation difficile puisse faire l'objet d'un examen attentif par les structures municipales.

En 2001, près de 4 900 personnes ont été reçues par le service ; par ailleurs, il est important de préciser que **le budget consacré par la ville à l'action sociale est de 379 446 € en 2002**, permettant ainsi d'agir en faveur de toutes les tranches d'âges et de tous les publics, pour l'enfance, la petite enfance, le 3^{ème} âge et les handicapés notamment.

Cette politique sociale appliquée par la municipalité a pour objectif de prévenir les situations difficiles et d'assurer un accompagnement des personnes vers une plus grande autonomie.

Une importance toute particulière est donnée à l'action sociale afin qu'aucun Charentonnais ne soit exclu.

Les élus du groupe « Charenton-Demain »



Gilles-Maurice BELLAÏCHE
Président du groupe des élus
« Réunir pour Changer »

Des permis de construire ... trop vite signés !

Décidément cela est devenue une habitude municipale de confondre vitesse et précipitation !

C'est à grand renfort de communication que l'on va nous annoncer l'arrivée du Crédit Foncier de France, quai des Carrières, et de Natexis B-P, rue de l'Entrepôt.

Qui pourrait dire que de telles implantations sont de mauvaises choses pour notre ville ? Si l'on s'arrêtait là : il n'y aurait rien à dire.

Pourtant, le rôle d'une équipe municipale est d'analyser l'ensemble des tenants et aboutissants de ses décisions, surtout quand elles sont de cette importance !

Mais pourquoi, comme les élus du groupe **Réunir pour Changer** les y invitaient, ne pas avoir pris le temps de la réflexion ?

Trop occupée, aujourd'hui, à dilapider les ressources communales et aveuglée par les nouvelles recettes fiscales, de demain, **la majorité municipale a tout simplement oublié l'essentiel : les Charentonnais.**

Les actuels dirigeants de notre ville, apparemment forts peu expérimentés aux grandes décisions, n'ont pas vu que **ces constructions étaient l'occasion d'apporter de nouveaux services à la population.**

Il eut été possible de faire construire, **à la charge des promoteurs** : sur le site des Carrières, l'équivalent de 5 courts de tennis (aires de jeux, squares et autres) et, sur celui de l'Entrepôt, de véritables lieux de détente pour les habitants de Bercy / Port aux lions, et ce, en supplément du transfert du Centre technique Municipal dont je vous parlais dans une édition précédente de « Charenton Magazine ».

Pour les habitants de ces quartiers, et pour la ville toute entière, il y a pire encore : aucune analyse des flux de circulation et aucun aménagement spécifique n'a été envisagé. C'est un flot continu de plusieurs milliers de voitures et de piétons qui va « nous arriver dessus » sans que notre maire et ses adjoints n'aient pensé, avant de signer les permis de construire, à en prévoir les graves conséquences pour la population ni à imposer aux promoteurs de protéger les Charentonnais des nuisances induites par leurs constructions.

C'est donc avec de plus en plus d'acuité que se fait sentir la nécessité absolue d'avoir une vision globale et prévisionnelle de l'aménagement de notre ville à travers la révision du Plan d'Occupation des Sols (appelé aujourd'hui P.L.U.), afin, en liaison avec Saint-Maurice, de prévoir, dans le temps et l'espace, les grands aménagements urbains du futur. **N'est-ce pas là la mission première des élus ?**

Les élus du groupe Réunir pour Changer tiennent à la disposition des Charentonnais leurs contre-propositions qui seront consultables sur leur prochain site internet.



NAISSANCES

Septembre 2002

LAURENT Maïna. ROCARD Raphaël. CHAMBARD Tatiana. HUCKO Julia. OUADIM Yassine. DETOURNAY Quentin. ALLARD Léonie. LAURENT Maïna. SILAGHI Lois. DEGHARKAT Fatima.

Octobre 2002

MARCIANO Ethan. SAADA Salomé. MOUSSET Ennola. AKREMI Maïa. ROZOR Julie. QUÉROL Adrien. SOUMAA Imane. JAOUI Natanaëlle. ISSA Rachel. BEN HAJ Marwan. NAKACHE Emmanuel. NOREIL Djanny-Chriss. KELFA Ariella. CHAPUT Olina. PRIEUR Enzo. ROBLIN Eve. CASSAN Elise. LENNOZ Théo. LEWKOWICZ Hanna. PROVOST Elliott. ABIB Melvin. MATHÉ Cyprien. FROLOIS Audrey. BRET Esther. ELHARRAR Alon. HAUCK Garance. BEN OLIEL Malone. LABAT Marion. SITRUK Rohn. MANOKUMAR Thareni. DRHEY Lola. COUTANT Flore. ROUSSEAU Victoire. GABISON Shaï. CHAOUAT Yshaï. POUGET Calixte. ETEMADZADEH Roxana. AURIGNAC Arthur. JESUS Cassandra.

Novembre 2002

ROBACHE Maxence. ROLANDEZ Jules. GUZZO Alexandre. GENDY Jessica. SEIGNEURIN Axel. BOQUILLET Léna. BONHOMME Brandy. PAINTER Dinah-Rose. AUVRAY Romane. GRAND Faustine. EBNER Mathilde. LEROY Julien. CORRIGER Justine. QUERRET Jules. LOUHI Inès. VANNEREAU Paul.

MARIAGES

Octobre 2002

DARMON Ari et PARDO Gwenaëlle. SAWADOGO Karim et METAYER Lise. LE NESTOUR Georges et MORICE Anne. VAHABI Mehrdad et LUTPON Sylvie. ALEXANDRE Philippe et EL YOUNSI Imen. HINI Michaël et DAHAN Hélène. WEIZMANN Vincent et HIVERT Lydia. GLON François et DEFOUR-COLELLA Céline. DIOP Ibrahima et ZERRAI Naïma. MERNIT Benyounes et ELMANI Rizlane. LEDRU Eric et DUBAELE Natacha. ARLIX André et GRAFF Raymonde. JOLAS Thierry et SIBY Marième. DRIDI Mohamed et KERHERVÉ Fabienne. EL-GHEMARI Mohammed et SEPTIER Céline. CHARIFA Ahmed et ASSOUMANI Hadidja. ANKONINA Igal et FEDIDA Yaël. CISINSKI Julien et AMAR Caroline. GABISON Raphaël et SISSO Joëlle.

Novembre 2002

BLADEK Laurent et ELIARD Anne. MOISII Adrian et CURTEANU Comelia. PAIS Christophe et DOS SANTOS Sophie. METAOUI Abdelhak et BENAM-GHAR Malika. MAZURKIEVIC Joël et KANE Christine.

DÉCÈS

Octobre 2002

CHANTREUIL Thérèse Vve DE CORT. LESAGE Jack. LEBÈGUE Ginette Vve BRUNET. MURET Louise Vve HUC. PERRIN Robert. DUBREIL Yvonne. GÉRICH Pierre. BIDOUILH Marie. ELISABETH Ruffine. BOISSEZON Elisabeth Vve DOLLÉ. BOUTET Henri. SAVOUILLAN Marie. DEHEEM Philippe. GUINET Marie Vve COCHET. MOIRÉ Michel. CORREAS Daniel. SAINT-DENIS Dominique.

Novembre 2002

PAYSANT Paul. BERTHAUX Pierre. BOHL Marie Vve DEGON. EDJOUR Gérard. THIBAUT Francis. DE JESUS FONSECA Luis. CARLHIAN René.

Ils nous ont quittés

Antoinette Hübschmann, 99 ans, Charentonnaise depuis 1948 est décédée le 14 juillet 2002. Joseph Elbaz, 102 ans (il était né le 26/6/1900) nous a quitté le 10 septembre dernier. Ancien commerçant, il habitait Charenton depuis 40 ans.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en décembre 1986 doivent venir se faire recenser en décembre 2002 et janvier 2003. Ceux nés en janvier 1987 doivent se faire recenser en janvier et février 2003. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire. Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'Instance, si acquisition de la nationalité française

Les jeunes gens venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

S'adresser au Service Etat-Civil -16, rue de Sully. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 19 décembre 2002 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).

Déchets ménagers spéciaux

Leur collecte par un véhicule spécialement aménagé aura lieu de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) et de 13h30 à 17h30 place de l'Europe (Bercy II), le samedi 28 décembre 2002.

Du nouveau : A compter de janvier 2003, le camion planète est à votre disposition le 2^{ème} mercredi du mois (mercredi 8 janvier 03) et le 4^{ème} samedi du mois (samedi 25 janvier 03) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Don du sang

L'établissement de transfusion sanguine d'Ile-de-France réalise une collecte de sang le jeudi 19 décembre de 16h30 à 20h à l'Espace Médecis - 73, rue de Paris. **Venez nombreux.**

Nouveau médecin

Depuis novembre, le docteur Philippe Cattan, Hépatogastro Entérologue est installé 91, rue de Paris, en association avec le Docteur Franck Vénézia.

Stage d'anglais oral

La Formation continue de la Faculté de Lettres de Créteil propose des stages d'anglais oral ouvert à tous. Tous les niveaux sont enseignés. Les cours se déroulent le jour, le soir ou le samedi matin. Prochaines sessions : Du 2 mars à fin juin 2003. Inscriptions à partir du 21 janvier 2003.

Renseignements et tarifs au 01 45 17 11 83.

Pharmacies de garde

- Dimanche 22 décembre
Gele-Armand - 3, place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68

- Mercredi 25 décembre
Pierre - 24, rue Adrien Damalix
94410 Saint-Maurice
Tél. 01 43 68 08 13

- Dimanche 29 décembre
Kham-Khoeup - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32

- Mercredi 1^{er} janvier 03
Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38

- Dimanche 5 janvier 03
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tél. 01 43 78 78 09

- Dimanche 12 janvier 03
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41

- Dimanche 19 janvier 03
Delmas - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

- Dimanche 26 janvier 03
Kham-Khoeup - 104, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32

- Dimanche 2 février 03
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97

Du nouveau avec l'A.L.E.C

L'association propose à partir de janvier 2003 des cours de poterie modelage pour adultes, tous les jeudis de 19 h à 21 h. Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'association tous les jeudis après-midi à l'atelier 4, rue de la Mairie. Tél 01 43 68 91 76.

Un atelier de poterie modelage est désormais ouvert pour les enfants à partir de 7 ans, tous les mercredis de 14 h à 15 h 30. Pour toutes informations complémentaires, contacter Madame Merle à l'association, le jeudi de 14 h 30 à 18 h, à l'atelier, ou par téléphone : 01 43 96 89 84.

Soroptimist international

Exposition-vente ouverte au public, dimanche 2 février 2003, de 10 h à 18 h à l'hôtel ATRIA, Place des Marseillais.

Médecins de garde

En semaine : Tél. 01 43 76 33 33 (soirée)
Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

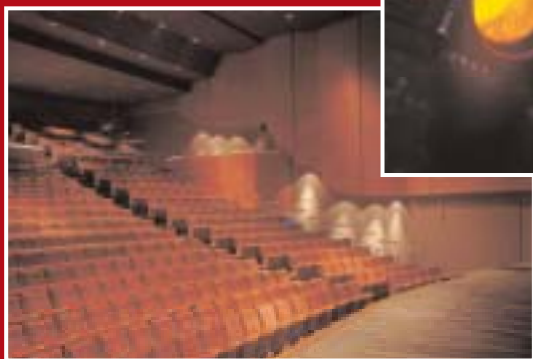
Jean-Marie Brétilon
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Général du Val-de-Marne
et le Conseil Municipal

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

Réception des Vœux
10 janvier - 18h30
Espace Nelson Paillou

En 2003, **VIVEZ** vos rêves du T2R *



* Théâtre des 2

